



La salle du couvent  
retrouve sa vocation  
**PAGE 2**

La Flotte s'engage  
dans le pacte territorial  
**PAGE 2**

Le parking Chauffour  
ré-aménagé  
**PAGE 3**

Modernisation des  
espaces de la mairie  
**PAGE 4**

8 MAI 1945 - 8 MAI 2025

## Une commémoration solennelle

Parmi les dix-sept communes de Charente-Maritime distinguées par le label « 80<sup>e</sup> anniversaire de la Libération », La Flotte s'apprête à marquer l'événement avec une cérémonie d'envergure. En partenariat avec l'Amicale des Anciens Combattants du village, la commune organisera une journée commémorative placée sous le signe de la «Victoire de 1945, libération de La Flotte et liberté retrouvée».



Les festivités rassembleront des personnalités officielles, des élus, des associations locales, des élèves ainsi que de nombreux habitants. Le port, les bateaux et le cours Félix Faure seront pavoisés, et des petits drapeaux seront distribués aux participants. Un concours de dessins, réalisé par les élèves des classes élémentaires de La Flotte, donnera lieu à une remise des prix et à une exposition à la Galerie Sénac de Meilhan. Par ailleurs, trois expositions photographiques de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONaCVG) se tiendront dans les écoles et à la mairie.

Le Bleuët de France sera mis à l'honneur avec une collecte organisée le 8 mai entre 10h et 12h30 sur le port et dans les rues du centre-bourg.

La journée prendra une tournure plus solennelle à 11h45, lorsque les invités et les détachements militaires seront accueillis sur le parking Verdun avant de se diriger vers le monument aux morts à midi.



Le port pavoisé.

Harmony's Swing assurera une ambiance musicale avant l'arrivée des autorités et le début officiel de la cérémonie à 12h30.

Un moment fort de l'hommage sera la révélation des noms de neuf Flottais morts pour la France, récemment identifiés. Les écoliers liront des textes commémoratifs, tandis que le maire prononcera un discours et que le message officiel du ministre des armées sera délivré.

La cérémonie se poursuivra avec un dépôt de gerbes, les honneurs aux morts et une minute de silence. La Marseillaise sera entonnée par les enfants et reprise en chœur par l'assistance, avant qu'une aubade en jazz d'Harmony's Swing ne vienne clore ce moment de recueillement.

Vers 13h, les participants seront conviés à un vin d'honneur en mairie, au cours duquel auront lieu la remise des prix du concours de dessins et un temps d'échange convivial.

Cette cérémonie, empreinte de solennité, se veut un hommage appuyé à ceux qui ont combattu pour la liberté. Les habitants de La Flotte sont invités à y participer en nombre pour perpétuer le devoir de mémoire. ■

Info : Le Musée Ernest Cognacq prévoit un week-end en mai autour de la Libération et une exposition

\* Office national des anciens combattants et victimes de guerre.  
(source : Général Théry)

### À propos...



### ...de la Lettre d'Information du Maire

Parce que bien vous informer est une priorité, j'ai souhaité lancer cette Lettre d'information communale rapidement après mon arrivée à la mairie.

Aujourd'hui, vous découvrez déjà la 17<sup>e</sup> édition de ce rendez-vous trimestriel, distribué dans plus de 3 300 boîtes aux lettres flottaises. Que vous viviez à La Flotte à l'année ou de manière occasionnelle, que vous soyez résident permanent ou secondaire, artisan ou commerçant, cette lettre est conçue tel un trait d'union entre nous pour vous tenir informé des projets, des travaux et de la vie de notre commune.

Sans autre ambition que celle de vous offrir une information claire, fiable et accessible, elle est avant tout un lien direct avec chacun de vous, pour construire ensemble l'avenir de La Flotte. ■

Jean Paul Héraudeau, votre maire



## Le Pacte Territorial

La commune de La Flotte rejoint le Pacte Territorial France Rénov', dispositif d'accompagnement destiné à encourager la rénovation énergétique des logements. Inscrit dans le Programme Local de l'Habitat (PLH) porté par la Communauté de Communes de l'île de Ré, ce programme vise à améliorer l'habitat privé en luttant contre la précarité énergétique et l'habitat indigne.

Parmi les priorités du Pacte Territorial figurent le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap, la réhabilitation des logements vacants et la mise en location longue durée. L'objectif est aussi de sécuriser les relations entre propriétaires et locataires grâce à l'intermédiation locative et au dispositif Loc'Avantages.

Pour faciliter l'accès aux aides, un guichet

unique est mis en place à la Maison de l'Habitat, située place de la République à Saint-Martin-de-Ré. Actuellement accessible sur rendez-vous, elle ouvrira sans rendez-vous à partir de mai 2025, chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi.

L'État prévoit d'engager 4,27 millions d'euros dans ce Pacte Territorial. La Communauté de Communes de l'île de Ré financera en complément les aides à la rénovation accordées par l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), et les dix communes de l'île sont invitées à y contribuer.

À La Flotte, le Conseil municipal a voté à l'unanimité son adhésion au dispositif et son abondement financier, qui s'élèvera à 6 050 € par an pour soutenir un logement par an sur cinq ans. ■

## La salle du couvent pour les associations

Après plusieurs années d'absence, la salle du rez-de-chaussée de l'ancien couvent de La Flotte, situé 1 rue Gustave Dechézeaux rouvre ses portes aux associations locales. Restaurée et réaménagée par la municipalité, elle redevient un lieu de rencontres et d'activités pour les habitants, renouant ainsi avec son passé.

Le couvent, fondé en 1888 par les Filles de la Sagesse, a longtemps accueilli un ouvroir, un espace où se déroulaient des activités artisanales et solidaires. Cette tradition avait été relancée en 1971 sous l'impulsion de Pierrette Berthomès et de ses amies, donnant naissance en 1979 au Club Amitiés et Loisirs. Ce dernier proposait aux habitants des après-midis de jeux, de lecture et d'échanges, rassemblant jusqu'à une quarantaine de participants.

En 2008, le club avait dû quitter les lieux pour être relocalisé dans la salle des fêtes, en raison d'un projet de réaménagement de l'immeuble. Petit à petit, les activités ont diminué, privant les aînés de leur espace de convivialité d'origine.

Soucieuse de redonner vie à ce lieu historique, la municipalité, sous l'impulsion du maire, a proposé au Club Amitiés et Loisirs, désormais présidé par Paulette Haineaux, de réintégrer la salle rénovée du Couvent. En février dernier, le groupe des aînés a ainsi retrouvé son ancien cadre.

Désormais, la salle est ouverte à toutes les associations désireuses d'y organiser leurs assemblées générales, des animations ou des rencontres. Les créneaux peuvent être réservés auprès de la mairie.

Avec cette initiative, La Flotte s'inscrit dans une volonté de préserver son patrimoine tout en favorisant le dynamisme associatif, fidèle à l'esprit de partage qui a toujours animé ce lieu. ■

(source : S.P Berthomès)

Mairie de La Flotte 05 46 09 60 13

### Comment en bénéficier ?

Les propriétaires souhaitant engager des travaux ou mettre en location leur bien sous convention peuvent se renseigner auprès de la Maison de l'Habitat. Contact : [maison.habitat@cciledere.fr](mailto:maison.habitat@cciledere.fr) - 05 46 29 93 80

## L'Embellie, un appel aux bénévoles



L'Embellie propose un hébergement à prix modeste aux proches des détenus.

Au cœur de Saint-Martin-de-Ré, une maison pas comme les autres ouvre ses portes à ceux que l'on oublie souvent : les familles de détenus. L'Embellie, c'est le nom de cette association et des deux maisons qu'elle gère, situées au 2 rue Étienne d'Hastrel. Sa mission ? Offrir un hébergement à prix modeste aux familles de détenus venant visiter leurs proches à la maison centrale de l'île de Ré.

Dans une région où l'hébergement peut être coûteux, L'Embellie est bien plus qu'un simple toit : elle permet de préserver des liens familiaux et amicaux, un facteur clé pour la réinsertion des détenus. « *Maintenir ces liens est essentiel, tant pour les familles que pour les détenus eux-mêmes* », souligne Michel Thibault, président de l'association.

Aujourd'hui, L'Embellie a besoin de vous. L'association lance un appel aux bénévoles, indispensables pour assurer l'accueil des familles, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end. Un geste simple, mais essentiel, pour accompagner ces visiteurs qui, bien souvent, arrivent de loin.

Par ailleurs, les dons sont également les bienvenus. Le bâti ancien des maisons a déjà bénéficié de nombreuses rénovations, mais des travaux restent à faire. Bonne nouvelle : les dons sont désormais défiscalisables.

Rejoindre L'Embellie, c'est plus qu'un engagement : c'est un acte de solidarité et d'humanité. Un peu de votre temps peut faire une immense différence dans la vie de ces familles.

Envie d'agir ? Contactez L'Embellie dès aujourd'hui et contribuez à cette belle mission de soutien et de réconfort. ■

Contact : [embellie17410@sfr.fr](mailto:embellie17410@sfr.fr)

# Un stationnement optimisé

À La Flotte, le réaménagement du parking Chauffour marque une avancée en matière de stationnement et d'aménagement durable. Après l'acquisition et la démolition de l'ancien garage Chauffour, la municipalité a transformé cet espace en un parking végétalisé, dédié aux deux-roues (motos et vélos) ainsi qu'aux véhicules des agents communaux et de leurs visiteurs.

L'aménagement de ce parking permet de désengorger les parkings publics voisins, offrant ainsi davantage de places aux résidents et aux visiteurs. Situé à proximité immédiate de la mairie, il facilite l'accès aux services municipaux tout en fluidifiant la circulation.

La municipalité a conçu cet espace en respectant la Loi Zéro Artificialisation Nette (ZAN), qui vise à limiter l'imperméabilisation des sols et à privilégier des aménagements plus verts et na-

turels. Arboré et végétalisé, ce parking s'inscrit dans une démarche d'embellissement du cadre de vie, contribuant ainsi à la qualité environnementale du village.

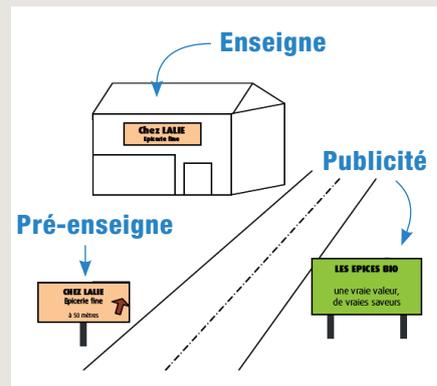
Pour stationner sur ce parking, les visiteurs de la mairie peuvent demander l'ouverture de la barrière via un numéro indiqué à l'entrée, avant de signer un registre en mairie à leur départ.

Dans le même esprit d'optimisation du stationnement, la municipalité annonce la mise en place prochaine d'une Zone Bleue sur les places situées face à la mairie, afin de favoriser la rotation des véhicules et de faciliter l'accès aux services communaux.

Avec ce réaménagement, La Flotte allie praticité, fluidité et respect de l'environnement, renforçant ainsi son engagement pour un village toujours plus agréable à vivre. ■



Réaménagé, le parking Chauffour marque une avancée en matière de stationnement et d'aménagement durable.



La commune de La Flotte franchit une nouvelle étape dans la régulation de l'affichage publicitaire. Par délibération en date du 23 mai 2024, elle a instauré la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE), un dispositif visant à encadrer l'exploitation des supports publicitaires visibles depuis la voie publique.

Toutes les structures sont concernées, qu'elles soient commerciales, industrielles, de services ou associatives, doivent déclarer leurs supports publicitaires fixes. Trois catégories sont visées :

- Les dispositifs publicitaires, tels que les panneaux publicitaires.
- Les pré-enseignes, indiquant la proximité d'un établissement.
- Les enseignes, apposées sur un immeuble ou un terrain en lien avec l'activité exercée.

Si certains supports bénéficient d'une exonération automatique, d'autres peuvent être dispensés de taxe sur décision du Conseil municipal. La liste complète est consultable sur le site de la mairie.

Les exploitants doivent obligatoirement déclarer les surfaces utilisées entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> mars. Exceptionnellement, pour cette première année de mise en place, la date limite est repoussée au 1<sup>er</sup> mai 2025.

Les déclarations doivent être effectuées en mairie à l'aide du formulaire CERFA n°15702\*02, disponible en ligne sous la rubrique Vivre - Urbanisme - TLPE. ■

Pour toute information complémentaire, les administrés peuvent contacter la mairie au **05 46 09 60 13** ou consulter le site officiel : **www.laflotte.fr**

**LE CHIFFRE**

**0,81 €**

C'est le coût de revient de la Lettre d'Information du Maire par administré.



## AGENDA

23 avril de 15h à 19h

**Don du sang** - Salle de la base nautique (prise de rdv sur le site de l'EFS)

26 avril à 10h

**Nettoyage de plage** - RDV devant l'école de voile

24 et 25 mai de 11h à 19h

**5<sup>ème</sup> édition des Ateliers d'artistes ouverts**

Plan disponible au bureau d'accueil de Destination Ile de Ré

5 juin à partir de 18h

**Vernissage à la Galerie Sénac de Meilhan de l'exposition des œuvres des enfants des classes élémentaires de La Flotte**

À l'occasion des 80 ans de la Libération

7 et 8 juin

**Fête du port**

14 juin de 9h à 18h

**Marché de producteurs et de créateurs**  
Cours Félix Faure



## MAIRIE

### Modernisation des espaces de la mairie

Après le réaménagement des locaux de la police municipale, c'est au tour de la salle des fêtes située au fond de l'allée principale de la mairie et de ses abords de subir d'importants travaux de rénovation afin d'offrir des espaces plus modernes, plus confortables et accessibles à tous, tout en intégrant des solutions respectueuses de l'environnement.

Ancienne vinaigrerie au 19<sup>e</sup> siècle, la salle des fêtes était jusqu'alors peu adaptée à l'accueil d'activités diversifiées. Son plancher reposait directement sur de la terre battue, engendrant des problèmes d'humidité et l'absence d'isolation thermique rendait le chauffage très énergivore. La rénovation du bâtiment a permis de poser une dalle et de réduire ainsi significativement la consommation énergétique de cet espace destiné à accueillir prochainement les réunions de conseils municipaux, les mariages et diverses animations culturelles.

Dans le cadre de la loi de 2005 sur le handicap et l'accessibilité des bâtiments publics, la commune a également engagé des aménagements notamment extérieurs facilitant l'accès aux personnes à mobilité réduite (PMR). Un cheminement adapté et une rampe permettent désormais à tous de profiter des manifestations et événements organisés dans le jardin de la mairie. Ce dernier a été repensé pour être plus agréable et fonctionnel. La désimperméabilisation du sol et la mise en place d'un système de récupération des eaux pluviales s'inscrivent dans une démarche écologique. Le jardin pourra ainsi poursuivre l'accueil des animations en plein air, déjà initié à plusieurs reprises, telles que des concerts, des lectures ou des représentations théâtrales dans de meilleures conditions.

Ces travaux offrent un cadre plus adapté aux habitants et aux associations tout en respectant les exigences environnementales et réglementaires.

## en bref

➤ **Retrait des paraboles inactives : un enjeu esthétique et de sécurité.** Les paraboles non actives, souvent laissées à l'abandon, dégradent le paysage urbain et peuvent représenter un risque en cas d'intempéries ou de vétusté. Leur retrait permet d'améliorer l'esthétique des bâtiments, de prévenir tout danger et de libérer de l'espace sur les façades et toitures. En enlevant ces installations obsolètes, nous contribuons à un environnement plus sûr, plus propre et plus harmonieux pour tous.

➤ **«La mer commence ici» : un geste pour l'environnement.** L'installation des plaques en lave émaillée près des avaloirs rappelle que chaque déchet jeté finit dans la mer. Résistantes à l'usage, ces plaques sensibilisent durablement au respect de l'eau et de notre environnement. Un petit geste pour une grande cause !

### Lettre d'information du Maire de La Flotte

Directeur de la Publication : Jean Paul Héraudeau - Rédaction : Mairie - Maquette & mise en page : Valérie Le Louer - Impression : Imprimerie Rochelaise - Dépôt légal : n° ISSN 2802-9410 - Edition : 3300 exemplaires - Distribution en boîtes à lettres



Votre journal est imprimé sur du papier écologique sans chlore et issu de forêts gérées durablement, avec des encres végétales, les déchets sont recyclés. Le logo Imprim'Vert et la certification PEFC de notre imprimeur le garantissent.



## CARNET

Du 4 décembre 2024 au 15 mars 2025

### NAISSANCES

Hyna DOUE ..... 4 décembre  
Noée DOUEDARI AREVALO ..... 10 janvier  
Pablo CAUNES ATHANASIE ..... 20 janvier  
Robin FIGUREAU BON ..... 13 février  
Robyn GUIBERTEAU ..... 14 février

### DÉCÈS

Denise CASSERON veuve ZELIE ..... 18 décembre  
André MOREAU ..... 18 décembre  
Joël SOLBES ..... 23 décembre  
Gilbert BRIENS ..... 6 janvier  
Catherine MOTTIER née ROULLEAU ..... 7 janvier  
Claudette RINALDI née NICOU ..... 12 février  
Jacqueline GENDRE née MERCIER ..... 15 janvier  
Elisia DUBIEF veuve JOLIVET ..... 23 janvier  
Agnelle GAULTIER née TIVENIN ..... 25 février  
Denise ROBLIN veuve FEVRE ..... 25 février  
Charlotte SALANSON veuve THOREAU ..... 1<sup>er</sup> mars  
Louise REMIGEREAU ..... 15 mars